



Le métier d'enquêteur Insee exige de régulières adaptations

Les enquêteurs vont connaître une sédentarisation croissante en raison de l'évolution de la structure de la consommation et des difficultés constantes à interroger les ménages en face à face.

La collecte des 150000 relevés de prix aux fins de calcul de l'Indice des Prix à la Consommation sera réduite de 15 % sur le terrain et sa répartition géographique révisée, passant de 99 agglomérations concernées à 75 environ.

Elle se doit de refléter au mieux les pratiques des consommateurs. Ainsi la collecte de données de caisse concernera aussi les hard-discount dès 2025, de même que l'échantillon de relevés de prix sur Internet sera doublé pour passer à 10000 par mois au motif de l'accroissement du commerce en ligne.

Les enquêtes auprès des ménages se déroulent pour certaines, et depuis la crise sanitaire, par téléphone tant les accès aux logements se sécurisent en zone urbaine et les contacts avec les enquêtés deviennent difficiles.

La CFTC, consciente de l'impact de ces évolutions sur la quotité et le travail des enquêteurs attend une clarification du métier d'enquêteur et une organisation transparente des temps de charge notamment durant la période des JOP qui ajoutera des contraintes supplémentaires .

L'administration mettra en place courant 2024 des GT pour y répondre et publiera au printemps une circulaire répondant aux contraintes liées aux JOP.